



Signer un contrat et verser 190€ en étant mineure

Par lili14, le 26/08/2009 à 21:40

Bonjour,

Mon problème concerne une somme que j'ai versé à "L'office des locataires". Ceux-ci s'engagent à fournir une liste d'appartements comportant les critères définis préalablement avec eux en échange de 190euros.

Cependant, c'est une arnaque totale ! Les appartements sont loin de ce qu'on recherche, et la plupart déjà loués !

Petit bémol pour ma part, j'ai réglé les 190 euros et signé le contrat alors que je n'étais pas majeure, et sans accord de mes parents ! Le contrat est au nom d'une personne majeure (qui devait être ma colocataire), mais nos 2 noms figurent quand même dessus, et le règlement vient bien de moi.

Y-a-t-il moyen de jouer la dessus pour se faire rembourser les frais ? J'insiste sur le fait que mes parents n'étaient pas présents ce jour là, et que j'étais mineure ^^